



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Transfert du centre oncologique du Mittan

Question écrite n° 6738

Texte de la question

Mme Géraldine Grangier alerte M. le ministre de la santé et de la prévention sur le transfert programmé du site oncologie du Mittan de l'hôpital Nord Franche-Comté à Montbéliard. Une pétition rassemblant 4 225 signataires conteste cette délocalisation qui doit avoir lieu à Trévenans ; l'opération est tout simplement humainement et financièrement considérée absurde. 72 maires de l'agglomération, et par extension les assemblées municipales, ont été prévenus et alertés. Les malades du pays de Montbéliard, des femmes et des hommes de tous âges et représentants toutes les strates de la société se battent pour conserver un service de proximité où le bien-être du patient est pris en considération avec le plus grand sérieux. Avec le soutien de la Ligue contre le cancer, une autre action se profile localement avec la constitution d'un collectif pour défendre l'oncologie sur le versant montbéliardais. Des motions ont été signées contre la délocalisation, des prises de position publiques comme à Exincourt, Mandeuve, Valentigney et Audincourt ont été mises en avant. La pétition « Non à la fermeture du Mittan » a recueilli 4 225 signatures car plutôt que de disperser, la population, très inquiète, tente de fédérer pour lancer des actions collectives. La dernière motion a été prise par les retraités CGT de PSA Sochaux car ce projet de transfert ne répond à aucune obligation d'ordre médical mais bien à une logique administrative de regroupement de services avec à terme des calculs de performance et de rentabilité financière. C'est cette même logique qui conduit à fermer des hôpitaux et des maternités de proximité, qui déshumanise l'hôpital, provoque la fuite des soignants dont on connaît les grandes difficultés depuis des années et cela au niveau national. On estime que les 25 millions d'euros prévus, soit le coût de ce transfert, seraient plus utiles pour améliorer la qualité de l'accueil, les délais d'attente à l'hôpital Nord Franche-Comté et sans doute la situation des soignants également. Elle lui demande donc quelles raisons valables il y a à ce transfert et de donner son avis sur cette situation désastreuse qui risque une fois de plus de mettre la santé des concitoyens en danger.

Données clés

Auteur : [Mme Géraldine Grangier](#)

Circonscription : Doubs (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6738

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mars 2023](#), page 2821

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)